

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 13 août 2008 à 20 heures.

Étaient présents MM. Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville;
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;
 Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Était absent : André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne

Formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Cliche préfet préfet-suppléant et maire de Saint-Joseph-de-Beauce.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier;
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4149-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon , il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JUIN 2008

4150-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 juin 2008.

3- COMPTES À PAYER

4151-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés comme suit :

Gilbert Caron (compte de dépenses)	354,53 \$
Manon Daigle (compte de dépenses)	64,00 \$
Fernand Roy (compte de dépenses)	158,56 \$
Denis Desbiens (compte de dépenses)	232,76 \$
Renal Roy (compte de dépenses et congrès)	759,32 \$
Ronald Richard (compte de dépenses)	671,44 \$
Serge Poirier (compte de dépenses)	396,52 \$
Manon Denicourt (compte de dépenses)	24,00 \$
Valérie Jacques (compte de dépenses)	387,52 \$
René Bérubé (compte de dépenses)	322,68 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (BFS Mai 2008)	13 576,45 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (Déchets pour Mai 2008)	71 339,42 \$
Sogetel	427,54 \$
Hydro Québec	1 290,25 \$

Hydro Québec (LES)	2 969,25 \$
DEBB (papeterie et classeur)	203,76 \$
Telus (téléavertisseur)	6,16 \$
Impressions de Beauce inc. (enveloppes)	259,61 \$
Boutique du Plongeur Ltée (Entretien et formation compresseur)	2 801,39 \$
Bodycote (analyses)	2 074,65 \$
Groupe ICB (batterie pour caméra)	71,11 \$
Imprimerie Commerciale de Beauce (Vérification avertisseurs de fumée)	183,65 \$
Bureautique Guy Drouin inc. (contrat de service)	318,19 \$
Aqua Beauce (eau)	27,00 \$
Postes Canada (timbres pour dépliants et Xpresspost)	2 007,05 \$
Visa Desjardins	107,51 \$
SSQ (assurances collectives , juillet 2008)	2 706,84 \$
Cliche Laflamme Loubier (Dossier Sanibelle)	1 466,39 \$
Gestion A.P.F. Beauce inc. (surveillance d'alarme)	230,27 \$
Location BGD inc. (location photocopieur/fax)	60,23 \$
Pegaze Communication (dépliants Gestion des eaux usées hors réseau)	1 106,18 \$
Sanibelle Inc (collecte mai 2008)	30 464,90 \$
Groupe Négotel	53,64 \$
Imprimerie CCL (Formulaires demande de permis)	375,85 \$
Angéline Veilleux & Construction Résicom (Subvention RénoVillage)	10 000,00 \$
Irène Poulin Simard & Scierie Bernard Inc (Subvention RénoVillage)	9 636,41 \$
Richard Pelchat & Les Constructions Richard Cliche inc. (Subvention PAD)	15 016,35 \$
Émilienne Cloutier & Constructions Mario Groleau Inc (Subv. RénoVillage)	7 586,56 \$
Gaétane Gilbert & Construction P Genesse (Subvention RénoVillage)	10 000,00 \$
Claude Lachance & Constructions Michel Groleau Inc (Subv. Réno-Village)	6 853,77 \$
Angéline Hébert & Les Constructions Yvon Labbé inc. (Subv. Réno-Village)	2 764,54 \$
Pascale Traiteur (Club Parentaïde)	260,00 \$
Transport RCNB (Transport collectif)	8 554,00 \$
Gilbert Caron (compte de dépenses)	179,52 \$
Fernand Roy (compte de dépenses)	247,72 \$
Renal Roy (compte de dépenses et congrès)	437,13 \$
Mirielle Morin (compte de dépenses)	221,52 \$
Serge Poirier (compte de dépenses)	187,09 \$
Manon Denicourt (compte de dépenses)	64,00 \$
François Roberge (compte de dépenses)	279,92 \$
Valérie Jacques (compte de dépenses)	61,64 \$
René Bérubé (compte de dépenses)	131,64 \$
Geneviève Turgeon (compte de dépenses)	79,64 \$
Gaston Vachon (compte de dépenses)	210,57 \$
André Labbé (compte de dépenses mai-juin et juillet 2008)	567,92 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (BFS Juin 2008)	24 392,35 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (Déchets pour juin 2008)	55 441,80 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (Dépenses carte électorale)	2 476,75 \$
Sogetel	426,62 \$
DEBB (papeterie)	210,70 \$
Telus (téléavertisseur)	6,16 \$
Bell Mobilité	124,18 \$
Postes Canada (Timbres)	234,78 \$
Beauce Média la Vallée de la Chaudière (avis public)	67,75 \$
Bodycote (Analyses)	907,52 \$

Groupe ICB (Service technique)	392,25 \$
SAAQ (Services rendus)	175,92 \$
Luc Vic Import inc. (drapeaux)	2 289,67 \$
Bureautique Guy Drouin inc. (contrat de service)	155,99 \$
Véolia (Éco-Centre juin 2008)	1 971,96 \$
Véolia (Éco-Centre juillet 2008)	2 149,11 \$
Aqua Beauce (eau)	67,50 \$
R.M. Carrier Inc (essence et réparation tondeuse)	49,72 \$
SSQ (assurances collectives , août 2008)	2 706,84 \$
Cliche Laflamme Loubier (dossier Sanibelle)	594,94 \$
Lavery, DeBilly	681,66 \$
Groupe de géomatique Azimut inc. (soutien technique)	62,08 \$
Location BGD inc. (location photocopieur/fax)	60,23 \$
Sanibelle Inc (collecte juin 2008)	31 995,73 \$
Groupe Négotel	39,31 \$
Visa Desjardins	50,00 \$
Lettrage Pro Enseignes (enseignes)	1 314,99 \$
Société Mutuelle de Prévention inc.	453,05 \$
USD Inc (Bacs bleus)	5 258,85 \$
Société des Missions étrangères (Décès)	50,00 \$
Réjeanne Champagne & Isolations Jacques et Frères (Réno-Village)	1 715,67 \$
Réjeanne Champagne & Construction Normand Giguère Inc (Réno-Village)	5 658,43 \$
Lucie Lessard & Construction Normand Giguère Inc (PAD)	15 991,00 \$
Alain Veilleux Architecte (Honoraires)	3 567,98 \$
TOTAL	<u>372 580,05 \$</u>

4- **ASSURANCE COLLECTIVE : APPEL D'OFFRES**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche accepte la recommandation du Groupe financier AGA inc. de procéder à un appel d'offres pour son régime d'assurance collective;

ATTENDU QUE le Groupe financier AGA inc. agit à titre d'expert-conseil dans le cadre du regroupement ainsi que pour la MRC et ses employés;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour la MRC Robert-Cliche, dans le cadre du regroupement, de déléguer à l'une des municipalités du regroupement les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d'appel d'offres public;

4152-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche délègue à la ville de Saint-Georges les pouvoirs nécessaires afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective.

5- **DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Monsieur Roy résume la démarche qui a été suivie.

En séance de travail, monsieur François Ménard, de la firme Xitell présente les résultats de l'étude pour laquelle son entreprise a été mandatée.

Monsieur Ménard fait également part de l'intérêt de Xitell à réaliser les infrastructures proposées.

Par la suite, monsieur Michel Thibault et madame Loraine Dumas, de Barret Xplore présentent leur hypothèse de réalisation du service à l'aide de satellites.

Monsieur Roy indique qu'une troisième solution, avec la firme Novicom, de Lévis, sera présentée ultérieurement. Monsieur Roy mentionne également qu'il sera en mesure de faire des recommandations au Conseil à la séance de septembre.

Le député Janvier Grondin, présent dans la salle, indique que la MRC devrait faire une demande auprès des autorités gouvernementales pour le financement de ces infrastructures. Selon lui, ça se fait ailleurs et il faut en profiter.

6- **RAPPORT DE LA S.Q.**

Le portrait 2007-2008 de la SQ de la MRC Robert-Cliche est déposé aux maires. Ce document a été préparé par le lieutenant Patrice Hovington.

7- **RÉNOVATION DU SIÈGE SOCIAL : SOUMISSION**

Monsieur Roy indique que la MRC est allée en soumission sur invitation pour la réalisation des travaux de rénovation au siège social de la MRC. Par rapport à la présentation du dossier qui avait été faite à la séance de juin, deux ajouts ont été effectués, soit des travaux additionnels à un mur extérieur et le changement des tapis à l'étage.

Quatre (4) entreprises ont été invitées à soumissionner : Constructions GMB de Beauceville, Construction Turcotte de Saint-Victor, Construction Boudreault de Saint-Odilon de Cranbourne, et Gestion Clément Baillargeon de Saint-Joseph-de-Beauce.

Le résultat des soumissions est le suivant :

- Construction GBM : 71 253 \$
- Gestion Clément Baillargeon : 74 388 \$
- Construction Boudreault : 72 245 \$
- Construction Turcotte : aucune soumission

Le secrétaire-trésorier confirme que les fonds sont disponibles.

4153-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le contrat de réalisation des rénovations à la MRC soit accordé à Construction GBM au coût de 71 253 \$ plus taxes.

8- **SÉCURITÉ INCENDIE : ASSURANCES**

Le dossier des primes d'assurances a été mené sur deux fronts.

Le 25 juin, monsieur René Dumont, de Promutuel de Beauce, a été rencontré par messieurs Labbé, Perron, Caron et Vachon. Monsieur Dumont a mentionné qu'il se réjouissait de l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité

incendie de la MRC et que cela constituait un plus pour la MRC. Cependant, il a précisé que le schéma devait faire son œuvre avant d'avoir des répercussions sur les primes d'assurances.

De plus, il a précisé que Promutuel avait son propre système de pointage et ne se fiait pas réellement sur le système de cotation.

Il est à noter que Promutuel assure environ le tiers des contribuables de la MRC, particulièrement en milieu rural.

Une autre rencontre a eu lieu le 29 juillet avec monsieur Paul Chevrier de la firme CGI qui est spécialisée dans la classification des services de sécurité incendie. Ce dernier a présenté une offre à la MRC pour réaliser la classification des MRC au coût de 39 900 \$ en comptant sur une participation active du chargé de projet et des chefs pompiers. Ce montant pourrait être réparti sur 2 années financières. De plus, monsieur Chevrier a indiqué que, quoiqu'on en dise, 90 % des assureurs tiennent compte de ces classements.

Monsieur Bolduc se dit d'accord avec l'analyse des services par CGI, mais il mentionne que ce sont les petites municipalités qui bénéficieraient le plus de ce travail et qu'ainsi ce sont elles qui devraient payer le plus gros de la facture.

Quant à monsieur Perron, il croit que la démarche entreprise auprès de Promutuel devrait être continuée.

Le Conseil se donne un mois additionnel pour adopter une orientation dans ce dossier.

9- MATIÈRES RÉSIDUELLES

9.1 Dossier fosses septiques

Il est convenu que les projets de règlements 122-08 et 123-08 seront discutés avec les DG des municipalités à la fin du mois et qu'une analyse légale de ceux-ci sera demandée.

Après consultation auprès des maires, il est convenu que 9 soirées d'information relatives au dossier des fosses septiques seront tenues en octobre. Entre-temps, un second dépliant d'information, plus précis que le premier, sera élaboré et distribué aux résidents au début de septembre.

9.2 Autres sujets

Il est également convenu qu'un guide concernant les 3RV sera préparé par monsieur Roberge pour fins de distribution à la population dans quelques mois, au moment jugé opportun.

9.3 L.E.S.

Des travaux seront réalisés au site d'enfouissement en septembre sur la base du rapport présenté par le MDDEP à l'automne 2007.

10- PROGRAMMES D'AIDE À LA PRÉVENTION DES ALGUES BLEUES

La ministre Nathalie Normandeau a annoncé la mise sur pied du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA). Le programme permet aux MRC concernées d'élaborer un plan correcteur identifiant les travaux requis pour corriger les installations déficientes en bordure des plans d'eau concernés. Pour la MRC Robert-Cliche, le lac Fortin est identifié au PAPA, ce qui permettrait à la MRC d'avoir droit à une aide financière de 20 000 \$. La date limite pour adhérer au programme est de 19 septembre 2008.

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a mis en place le Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) en vue de prévenir la prolifération de ces organismes au niveau des plans d'eau ayant rencontré cette problématique au cours des quatre dernières années;

ATTENDU QUE le lac Fortin, localisé au niveau des municipalités de Saint-Victor et de Saint-Alfred, fait partie de la liste des plans d'eau touchés par cette problématique;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche est donc admissible au PAPA;

4154-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche autorise le directeur général, monsieur Gilbert Caron, à inscrire la MRC Robert-Cliche au PAPA.

11- COOPÉRATIVE DE SANTÉ

ATTENDU QUE les règlements généraux de la Coopérative de santé Robert-Cliche adoptés le 22 mai 2008 permettent à la MRC de déléguer un membre observateur pour siéger sur le CA de l'organisme,

4155-08 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité que monsieur Jean-Rock Veilleux occupe le poste de membre observateur, pour la MRC, au CA de la Coopérative de santé Robert-Cliche.

12- ENTENTE CULTURELLE

Le Conseil prend note d'une offre du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour renouveler l'entente de développement culturel qui prend fin le 31 mars 2009. Monsieur Perron incite le Conseil à renouveler l'entente et de veiller à bonifier la participation gouvernementale.

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel liant la MRC Robert-Cliche au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine vient à terme le 31 mars 2009;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC souhaite renouveler ladite entente pour une période de trois (3) ans;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite bonifier ladite entente;

- 4156-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche renouvelle l'entente de développement culturel pour une période de trois (3) ans, avec une participation gouvernementale bonifiée.

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC Robert-Cliche souhaite renouveler l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

- 4157-08 Il est résolu à l'unanimité que le Conseil mandate le directeur général, monsieur Gilbert Caron, pour signer la nouvelle entente au nom de la MRC.

13- **COURS D'EAU RIVIÈRE DES FERMES**

En séance de travail, il a été présenté la situation prévalant au sujet du dossier de la rivière des Fermes, à savoir que le MDDEP maintient sa décision quant à la nature des travaux à exécuter dans le lit de la rivière. Dans de telles circonstances, le Conseil décide de ne pas intervenir dans ce dossier.

Par ailleurs, la MRC vérifiera l'admissibilité de ce dossier dans le plus récent programme de prévention du Ministère de la Sécurité publique.

14- **ÉVALUATION FONCIÈRE**

14.1 Dépôt du rôle : délai

ATTENDU QUE le service d'évaluation foncière de la MRC Robert-Cliche a récemment connu un accroissement de ses mandats;

- 4158-08 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité de reporter au plus tard au 31 octobre 2008 le dépôt des rôles fonciers et locatifs des municipalités suivantes :

- Saint-Joseph-de-Beauce (27043) (Foncier) et (Locatif)
- Saint-Joseph-des-Érables (27050)
- Saint-Frédéric (27065)
- Tring-Jonction (27060)
- Saint-Séverin (27070).

14.2 Chemin de fer

Monsieur Roy indique au Conseil qu'il ne peut inscrire la propriété de l'emprise ferroviaire au nom du gouvernement du Québec, car le cheminement légal du dossier n'est pas encore finalisé.

14.3 Personnel du SEF pour 2009

Monsieur Roy indique au Conseil qu'il demandera à celui-ci l'équivalent d'une demi-ressource supplémentaire à partir de 2009.

15- **TRANSPORT COLLECTIF**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche bénéficie d'une aide financière d'Emploi-Québec pour l'implantation du transport collectif sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC doit signer une entente avec Emploi-Québec à cet effet;

4159-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, monsieur Gilbert Caron, à signer ladite entente.

16- **AUTOROUTE 73**

La MRC fera parvenir une lettre à la ministre des Transports, madame Julie Boulet, demandant à celle-ci de s'assurer que le calendrier de réalisation de prolongement de l'autoroute 73 ne soit pas retardé.

17- **CONGRÈS 2008 DE LA FQM**

Le secrétaire-trésorier donne les dernières informations relatives à la tenue du congrès 2008 de la FQM.

18- **REDEVANCE SUR LES CARRIÈRES/SABLIÈRES**

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil l'information disponible à ce jour concernant l'imposition de droits municipaux aux exploitants de carrières et de sablières.

Peu de détails sont disponibles concernant la mécanique de cette imposition, mais lesdits mécanismes devraient être connus vers la fin du mois.

19- **RENOVILLAGE**

La ministre Normandeau indique au Conseil que le budget 2008 du programme RenoVillage ne peut être bonifié pour le moment.

20- **CONCOURS D'ŒUVRE D'ART**

4160-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que la MRC confirme au CLD sa participation financière, soit 500 \$ pour le grand prix du Jury, pour la 6^e édition du Concours d'œuvre d'art.

21- GRILLE TARIFAIRE DU MDDEP

Le Conseil prend note d'une demande d'appui de la MRC de Montcalm qui souhaite que le MDDEP abolisse sa grille tarifaire en vigueur depuis le 1^{er} juin 2008, en particulier dans le cas des dossiers de cours d'eau.

Le secrétaire-trésorier a déposé ladite grille au Conseil et les maires croient que celle-ci est abusive.

ATTENDU QUE le conseil de la MRC Robert-Cliche a pris connaissance de l'arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la Loi sur la Qualité de l'environnement;

ATTENDU QUE ce document indique des frais très élevés pour l'obtention des différents certificats d'autorisation ou permis requis par la LQE;

ATTENDU QUE de tels frais vont être refilés par les divers consultants aux municipalités et que ce sont les citoyens qui devront les défrayer au bout du compte;

ATTENDU QUE dans bien des cas ces tarifs représentent une somme plus importante que les coûts estimés des travaux, notamment au niveau de la gestion des cours d'eau;

ATTENDU QUE de tels coûts vont inciter les citoyens à contourner la Loi et à mettre en péril tous les efforts effectués par les municipalités et MRC pour s'assurer du respect des politiques et des lois gouvernementales;

ATTENDU QUE dans le cas des dossiers relatifs à la gestion de l'eau, les utilisateurs sont souvent des agriculteurs remboursés en partie pour les travaux par le gouvernement ou des municipalités subventionnées par le gouvernement fédéral ou provincial;

ATTENDU QUE ces frais étant payés en partie par le gouvernement pour des fins gouvernementales, le Conseil trouve cet échange d'argent indécent et inutile;

4161-08 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité :

- que la MRC Robert-Cliche accorde son appui à la résolution 085766 de la MRC de Montcalm et demande au MDDEP d'abolir sa grille tarifaire afin d'éviter que les efforts réalisés par les MRC et les municipalités ne soient pas compromis par une hausse importante des coûts des travaux dus à des frais administratifs trop importants,
- que la présente résolution soit transmise à la FQM et au député de Beauce-Nord, monsieur Janvier Grondin.

22- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS : FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil décide également d'accorder son appui à la MRC de Maskinongé qui demande au gouvernement de lui rembourser les frais supplémentaires occasionnés par la préparation d'états financiers consolidés.

ATTENDU QUE dans la présentation de l'information financière municipale, le ministère des Affaires municipales et des Régions exige la consolidation de certains organismes au périmètre comptable des municipalités;

ATTENDU QUE les périmètres comptables de la MRC Robert-Cliche et ceux des organismes à intégrer ne sont pas comptabilisés de façon uniforme;

ATTENDU QUE cette obligation d'intégration dans les états financiers de la MRC occasionne une surcharge de travail au personnel administratif, et de la MRC et des organismes devant être intégrés et aux vérificateurs de chacune des entités concernées;

ATTENDU QUE les nouvelles exigences comptables occasionnent des frais récurrents annuels évalués à 1 500 \$ pour la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE ces nouvelles exigences ne présentent aucune utilité et ne sont liées qu'à un caprice gouvernemental;

4162-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité :

- que le Conseil de la MRC Robert-Cliche donne son appui à la résolution 2-12 de la MRC Maskinongé;
- que le Conseil de la MRC demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de rembourser les municipalités locales et les MRC du Québec, pour l'augmentation des honoraires des vérificateurs pour l'exercice financier 2007, augmentation due aux exigences de la loi, et prévoir aussi un remboursement pour les années subséquentes, afin d'atténuer l'implication financière supplémentaire imposée aux citoyens, pour supposément mieux les informer sur l'avis des contribuables;
- que la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) ainsi qu'au député de Beauce-Nord, monsieur Janvier Grondin.

23- **ACTIVITÉS DES MAIRES**

Le Conseil décide ne pas tenir d'activités sociales additionnelles pour les maires.

24- **PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES AUX PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS.**

ATTENDU QUE les activités forestières ont un effet multiplicateur sur l'économie et la vitalité des municipalités rurales du Québec avec l'État a traditionnellement soutenu les propriétaires de boisés privés, engagés dans des activités d'aménagement forestier;

ATTENDU QUE le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a la volonté d'accroître le rendement des forêts du Québec, afin de combler l'importante diminution de la ressource forestière que nous connaissons;

ATTENDU QU'au cours des dernières années, l'augmentation de valeur des terres à bois a entraîné une forte majoration des impôts fonciers et que cela a eu comme effet de réduire considérablement la rentabilité des activités forestières;

ATTENDU QU'un programme adéquat de remboursement de taxes foncières encourage les propriétaires de boisés d'une part à demeurer dans leur municipalité rurale et d'autre part à poursuivre leurs activités forestières;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec administre déjà un programme de remboursement de taxes foncières, aux propriétaires de boisés impliqués dans l'aménagement forestier;

ATTENDU QUE l'État doit soutenir la mise en valeur des lots boisés, sans réduire les revenus des municipalités concernées tout en ne freinant pas l'accroissement de valeur des propriétés forestières;

ATTENDU QUE le groupe de travail sur la taxation foncière mis sur pied par les partenaires de la forêt privée est composé des représentants de la Fédération québécoise des municipalités, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, du Conseil de l'Industrie forestière du Québec, de la Fédération des Producteurs de bois du Québec et le Regroupement des Sociétés d'aménagement forestier du Québec;

ATTENDU QUE ce groupe de travail recommande unanimement de réformer l'actuel programme de remboursement des taxes foncières aux producteurs forestiers.

4163-08 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche demande à la FQM de travailler très activement en concertation avec les autres partenaires de la forêt privée dans le but d'obtenir l'engagement du gouvernement du Québec à procéder à une réforme de l'actuel programme de remboursement des taxes foncières aux producteurs forestiers. Cette réforme devra tenir compte des recommandations du groupe de travail des partenaires de la forêt privée sur la taxation foncière.

25- COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

4164-08 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que la MRC accorde une aide de 200 \$ à l'organisation du colloque de la zone Chaudière-Appalaches de l'ADMQ.

26- SERVEUR

Monsieur Roy explique au Conseil que la MRC doit procéder à l'achat et à l'installation d'un nouveau serveur pour son système informatique, l'équipement actuel étant devenu désuet.

4165-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense d'environ 3 600 \$ pour l'acquisition d'un nouveau serveur.

27- LEVÉE DE LA RÉUNION

4166-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 21 heures 45.

Michel Cliche
Préfet-suppléant

Gilbert Caron
Secrétaire-trésorier